Le PORT D'ARME « à l'intérieur »

Inspecteurs de l'environnement, vous venez de recevoir un mail du service logistique vous demandant de précommander la ceinture « port inside ». Nous savons tous d'où vient ce besoin « urgent » de doter tous les agents commissionnés et assermentés de l'établissement. Il s'agit de répondre à la première des 10 mesures de « sortie de crise » avec le monde agricole.

Comment peut-on encore considérer que le port discret d'une arme répond à un besoin de sécurité des agents ? Combien de contrôles administratifs ont été programmés dans les corps de ferme en 2024 et combien le seront en 2025 ?

Est-il cohérent, judicieux et raisonnable de doter plus de 1500 agents de l'établissement de matériel qu'ils n'utiliseront pas ou peu et qui au lieu d'apporter un plus pour leur sécurité, génère des inquiétudes légitimes avec une population dont certains représentants n'ont pas manqué de montrer la force de leurs actions et leur capacité à nuire efficacement à notre établissement ?

Quel est le coût total de ce déploiement surdimensionné pour l'établissement ? Combien de formateurs mobilisés ? Combien d'ETP du service logistique utilisé ? Combien de temps agent utilisé et pour quel résultat ? Pour quelle sécurité ? Celle du directeur de l'OFB qui, confortablement assis derrière son bureau à Vincennes, pourra dire qu'il a tout mis en œuvre pour la sécurité des agents ? Où sera-t-il, lorsque le premier agent équipé n'aura pas su, n'aura pas pu sortir son arme pour défendre sa vie ou celle de son collègue à temps ?

En ces temps de restriction budgétaire a-t-on vraiment besoin d'une telle gabegie ?

Après les véhicules sérigraphiés « POLICE », que l'on a dû cacher pendant la crise agricole, et les radios RUBIS déjà obsolètes à peine déployées, doit-on continuer à mettre en œuvre des projets dont on connait parfaitement l'inutilité, quoi qu'il en coûte ?

Combien coûtera l'expérience des caméras piétons ? Devra-t-on les fixer sur nos gilets pare-balle pour aller faire des contrôles administratifs dans les corps de ferme avec des armes cachées ? Qui traitera les données captées par ces caméras alors que le nombre d'ETP de l'établissement n'a pas vocation à s'accroître.

Le SNAPE FO considère qu'il serait bien plus utile de déployer des outils de simplification de nos missions que des outils qui les complexifient.

Notre directeur général s'était engagé en CSA à fournir gratuitement des galons (les nouveaux puisque c'est lui qui nous les impose) à tous les agents. Ils ont pourtant tous été commandés sur nos dotations malgré cet engagement pris à la demande du SNAPE FO. Par contre, ceux qui n'ont pas demandé les gilets prévus pour dissimuler nos armes en été, ou ceux qui n'ont pas donné leur taille, en ont tous reçus gratuitement. C'est maintenant les ceintures port discret qui sont « gratuites ». Pourquoi ne fournit-on toujours pas des polos en coton aux agents qui le réclament depuis 10 alors qu'ils ont tous reçu un gilet sans manche qui ne répond pas plus à un besoin de sécurité ?

Notre directeur a su interroger les agents sur sa raison d'être, il sait maintenant nous interroger sur le COP. Pourquoi n'est-il pas en mesure de nous entendre sur des sujets qui concernent notre sécurité et nos conditions de travail ? Pourquoi ne déploie-t-on pas le budget nécessaire pour renouveler un parc automobile vieillissant et donc désormais coûteux ? Ces véhicules nous sont bien plus utiles pour travailler et pour couvrir le territoire que des ceintures ou gilets pour dissimuler nos armes.

Le SNAPE FO invite les inspecteurs de l'environnement à ne pas commander cette ceinture « inside ». Ayez une action responsable et efficace sur la charge de travail : passez les quelques minutes nécessaires à cette commande à ce qui vous sera vraiment utile dans et pour votre travail car même si vous ne la commandez pas, la magie de l'OFB opérera et vous la recevrez !

Pour suivre notre actualité ou pour adhérer : www.fo-ofb.fr